

CONFLIT DES RETRAITES

QUELLES CONSEQUENCES

Le mouvement social contre la réforme des retraites n'a pas empêché le vote de la loi. Des choses ont cependant changé, du côté de l'opinion, comme l'explique le politologue Stéphane Rozès, et du côté du mouvement social, comme l'analyse Sophie Bérout, sociologue à Lyon2.

POUR L'OPINION...



Stéphane Rozès

On a parlé d'une bataille de l'opinion lors de cette réforme...

Il y a eu comme en 1995 un phénomène de grève par procuration de l'opinion à l'égard du front syndical. Mais avec un double mouvement : à la fois les Français sont d'accord pour réformer le système de retraites par répartition, et à la fois ils ju-

gent le contenu de la réforme injuste et inefficace du point de vue du niveau des pensions, plus que de celui de l'âge du départ à la retraite. Pour trouver le bon équilibre entre le souhaitable et le possible, l'opinion donne procuration à un front syndical uni et fait confiance aux syndicats pour la concertation sociale.

En cours de route les raisons du refus de la réforme vont légèrement bouger avec un durcissement du soutien. La fermeté du gouvernement refusant notamment l'ouverture de négociations va obliger les salariés qui ont une méconnaissance très grande du système de retraites par répartition, à se pencher sur le fond du sujet. Ils prennent conscience qu'il s'agit aussi des conditions de travail dans les entreprises elles-mêmes et d'enjeux qui dépassent largement la question de l'âge du départ à la retraite. C'est d'ailleurs ce qui explique l'entrée des jeunes dans le mouvement.

La manière dont les médias ont communiqué a-t-elle eu des effets sur l'opinion ? Quelle est la part des syndicats ?

Les médias ont adapté le contenu de ce qu'ils di-

saient sur le mouvement quand ils ont compris, notamment à travers les sondages, le soutien de l'opinion à l'égard du conflit social. Ils ont plutôt accompagné l'opinion dont ils dépendent. Du côté syndical, contrairement aux précédents conflits sociaux où il y avait des différences d'appréciation, notamment entre la CFDT et les autres syndicats, le fait que le syndicalisme soit perçu comme unitaire a été pour beaucoup dans la légitimité accordée au front syndical pour forcer les bons compromis dans la négociation sociale.

Le mouvement a-t-il remis en cause une certaine légitimité de Nicolas Sarkozy ?

Nicolas Sarkozy s'est appuyé sur une tradition française qui fait que la légitimité politique l'emporte sur la démocratie sociale. Il a voulu en faire la démonstration politique en limitant la concertation sociale et en refusant le dialogue. Ce faisant, il a empêché l'opinion de transférer à la légitimité politique le soin de travailler sur le contenu de la réforme. Les Français ont vécu cela plus comme une façon de forcer la main à la démocratie que comme le ressort normal de la légitimité politique.

Quelles sont les conséquences possibles de cette bataille « perdue » du côté du mouvement social ?

Alors qu'une majorité dans le pays considère que la façon de faire et le contenu de la réforme n'étaient pas ce qu'il fallait, ni le front syndical, ni le parti socialiste qui s'est contenté de suivre les syndicats, n'ont réussi à faire entrevoir clairement qu'il était possible tout à la fois de réfor-



mer le système de retraite et de le faire de façon juste. Et cela faute d'avoir compris les raisons de l'hostilité de l'opinion : elle ne considère pas la retraite à 60 ans comme un tabou, mais comme un bouclier face à une réforme jugée inefficace et injuste. Annoncer un retour à 60 ans accrédite l'idée d'une certaine incapacité à réformer de façon juste et efficace le système. Entre une réforme au prix de l'injustice et l'immobilisme au nom de la justice, les Français renvoient dos à dos la gauche et la droite.

Ce mouvement impactera-t-il 2012 ?

Le vrai sujet, c'est de savoir dans quelle figure politique un pays travaillé par les contradictions que j'ai indiquées plus haut se retrouve. La politique, et son expression qu'est le vote, ne se réduit pas à du parasyndicalisme, à des dossiers sociaux, à des conflits de lutte des classes. Et il n'y a pas de réponse mécanique au conflit dans la présidentielle, comme l'ont illustré les précédents épisodes (1995 et 1997, 2003 et 2007). Ce qui compte, c'est si les différents acteurs font la démonstration ou pas qu'ils sont en mesure politiquement de résoudre les contradictions qui s'étaient posées lors du conflit social. Si les socialistes et la gauche ne font pas la preuve qu'on peut réformer de façon juste alors Nicolas Sarkozy peut très bien l'emporter avec un fort taux d'abstention.

Propos recueillis par Michèle Frémont



parfois peu syndiqués. La participation aux manifestations a été diversifiée: on y a vu beaucoup de salariés jeunes, des femmes, souvent non organisés. Il faudra donc analyser les résultats sur le moyen terme et voir si le mouvement entraîne un regain de syndicalisation. Enfin, les syndicats ont su éviter les écueils que leur réservait le gouvernement: celui de perdre sans combattre, de se diviser ou d'être laminés après une longue lutte sans issue face à un gouvernement intransigeant.

Ce mouvement social a-t-il pris des formes particulières ?

Il en a pris dans la mesure où il n'a reposé que

Contrairement à 2003, l'unité syndicale a tenu tout au long du conflit. Qu'y avait-il de nouveau ?

Plusieurs facteurs interviennent. Après la crise interne qu'elle a connue en 2003/2004 et le départ de 80 000 adhérents environ, la CFDT ne pouvait plus se permettre de s'isoler des autres organisations. L'existence même de l'intersyndicale a désamorcé les critiques récurrentes à l'encontre du syndicalisme français, accusé d'être morcelé. Elle s'est posée comme seul émetteur national légitime de la mobilisation. En même temps, le refus de toute négociation réelle de la part du gouvernement a réduit à néant le risque de division. De plus, les règles de la représentativité syndicale ont changé depuis 2008. Il n'est plus possible de penser une intersyndicale à cinq comme c'était le cas auparavant – avec seulement cinq confédérations reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel par l'Etat – et d'offrir éventuellement un strapontin aux nouveaux venus dans le champ syndical, comme la FSU et Solidaires. C'était encore un peu le cas en 2003. Aujourd'hui, toutes les organisations sont à pied d'égalité avant des élections professionnelles qui vont contribuer à les départager.

Quel peut-être selon vous le devenir de l'intersyndicale ?

Ce n'est qu'en 2013, sur la base du cumul des résultats des élections professionnelles que la liste des organisations syndicales représentatives au niveau national sera renouvelée. D'ici là, le cadre de l'intersyndicale a toutes les chances de perdurer, d'autant plus qu'il est souhaité par la CGT qui défend depuis des années l'option d'un syndicalisme rassemblé. De plus, ce cadre peut contribuer à des rapprochements organisationnels à moyen terme, rapprochements là encore suscités par ces nouvelles règles de la représentativité.

**Propos recueillis par
Aline Becker**

Politiques du syndicalisme, perspectives françaises, Collection La Discorde aux éditions Textuel, 2008

...ET POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL ?



Sophie Bérout

Le mouvement social contre la réforme des retraites semble avoir conforté les forces syndicales. Comment l'analysez-vous ?

Si l'on s'en tient à une lecture sur le court terme, le mouvement s'est soldé par un échec puisque la loi a été promulguée. Pour autant, cette lecture mérite d'être largement nuancée car un certain nombre de dimensions de la mobilisation s'avèrent positives pour le mouvement syndical. En premier lieu, la capacité des syndicats à mobiliser de façon aussi massive sur plusieurs semaines et à faire vivre aussi longtemps une démarche unitaire. En deuxième lieu, des contacts ont été pris par les équipes syndicales dans de nombreux secteurs,

partiellement sur les secteurs habituellement les plus en pointe de la mobilisation sociale, comme les transports ou l'éducation. Les salariés du privé y ont été beaucoup plus visibles et ce sont même certains secteurs du privé qui ont endossé à un moment donné un rôle moteur, comme les raffineries. De plus, le mouvement s'est inscrit dans la durée grâce à l'articulation de différentes modalités d'action: des manifestations régulières, des grèves, mais aussi des débrayages, des actions coup de poing ...

Etait-il porteur d'autres contestations ?

La défense des 60 ans a été à mon sens centrale car elle exprimait un attachement à un acquis historique du mouvement ouvrier. Mais défendre cet acquis revient aussi à refuser les perspectives de régression sociale. A cette revendication s'est greffée l'exaspération contre les politiques voulues par Nicolas Sarkozy, à la fois les mesures d'expulsions qui s'accumulent depuis maintenant des années et dont les Roms ont été les dernières victimes et les mesures fiscales en direction des fractions les plus riches de la population.

« Un échec mais des dimensions positives pour le mouvement syndical. »